

Compte-rendu succinct

Etaient présents : Bernard EVRARD, Jean LACROIX, Catherine TELLIEZ, Sylvie DEROUETTE, Daniel VINCENT, Sylvie CHOQUEL, Serge ALEXANDRE, Daniel ANDRIEU, Louisa MAMECHE, Olivier LEROY, Cyril DUMOULIN, Nadège PICHON, Eric MERLIN, Christophe ROUSSEL, Olivier CLABAUT, Sylvie D'HAILLECOURT, Virginie ROUTTIER, Stéphanie LEROUX, Ingrid LOUETTE, Giovanni FRATTINI, Justine ROCHOY, Eitel ETEKI, Alix GOUDYME

Excusés ayant délégué leur mandat : Guy CHEMIN à Bernard EVRARD, Nathalie MOREAU à Jean LACROIX, Marie-Claude DUTERTE à Sylvie CHOQUEL, Sophie MONTIGNY à Catherine TELLIEZ

Absent : Stéphane SAMBON

Absent excusé : Christophe BOUTIN

Secrétaire de séance : Serge ALEXANDRE

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 10 décembre 2020

Adopté à l'unanimité.

**I - FINANCES**

**1) DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du débat d'orientation budgétaire

**2) ADMISSION EN NON-VALEUR DE TAXES ET PRODUITS IRRECOURVABLES**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, se prononce favorablement sur l'admission en non-valeur de taxes et produits irrécouvrables, pour un montant de 1715.28€

**3) DESAFFECTATION DU LOGEMENT 31 RUE ARISTIDE BRIAND**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la désaffectation du logement 31 rue Aristide Briand

**4) VENTE D'UN BIEN CADASTRE AC 710 POUR 98 M<sup>2</sup> SQUARE DE LA BRASSERIE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la vente d'un bien cadastré AC 710 pour 98 m<sup>2</sup> à la SARL Yves GAVEL et Fils pour la somme de 35 000 € HT

**5) DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE REGIONAL D'INTERVENTION EN FAVEUR DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 13 853 € dans le cadre de l'action « Développer les activités et les échanges autour des jardins partagés » auprès de la Région.

**6) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE VACANCES OUVERTES DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UN SEJOUR FAMILLES**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 3 000 € pour le financement d'un séjour familles.

**7) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CGET POUR LES ACTIONS POLITIQUE DE LA VILLE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la programmation 2021 de la politique de la ville et autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes au CGET pour un montant total de 72 600 €

**8) DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU DEPARTEMENT DANS LE CADRE DES ACTIONS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les projets et autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention d'un montant de 3 000 € auprès du Conseil Départemental au titre de l'exercice 2021.

**II. INTERCOMMUNALITE**

**9) PACTE DE GOUVERNANCE DE LA CCT2C**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable au Pacte de Gouvernance de la CCT2C.

**III. ADMINISTRATION GENERALE**

**10) CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire, à signer une convention de servitude avec Enedis, qui envisage des travaux de passage de câbles électriques souterrains sur deux parcelles appartenant à la commune section AE 333 et AE 642 sur une longueur de 25 m et une largeur de tranchée de 3 mètres.

**IV. PERSONNEL**

**11) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Sur proposition de Monsieur Le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la création de cinq emplois d'adjoint technique principal 2eme classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires au 1<sup>er</sup> mai 2021.

**IV. JEUNESSE EDUCATION**

**12) RENOUVELLEMENT DU CONTRAT COLONIES AVEC LA CAF**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le renouvellement du contrat colonies pour l'année 2021 pour 100 places pour un total de 50 jours se décomposant comme suit :

- 2 séjours de 12 jours et 11 nuits
- 1 séjour de 8 jours et 7 nuits pendant les vacances de février
- 1 séjour de 10 jours et 9 nuits en itinérance en juillet
- 1 séjour de 8 jours et 7 nuits en octobre

**13) MOTION DE SOUTIEN AU LYCEE DES 2 CAPS POUR LA SAUVEGARDE DES FILIERES COMMERCE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la motion de soutien au Lycée des 2 Caps pour la sauvegarde des filières commerce.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 40

Le Maire,  
Bernard EVRARD

